

# SAINT-DENIS

## Au fur et à mesure

N°65  
Août 2016



**La revue du secteur des études locales**  
**Fondateur : Jean-Claude Vidal**



# SAINT-DENIS

## Au fur et à mesure

Ont participé à ce numéro :

**Marie-Hélène Bacque,**  
université Paris Ouest Nanterre la Défense

**Sylvie Fol,**  
université Paris 1 Pantheon Sorbonne  
**et les ateliers de recherche socio-urbaine**

**Nadège Turpin,**  
pôle socio-démographie  
secteur des études locales

**Christine Bellavoine,**  
sociologue, responsable du  
secteur des études locales

coordination :

**secteur des études locales**

Mairie de Saint-Denis - BP 269 - 93205 SAINT-DENIS CEDEX 1  
tél. 01 49 33 69 01 - fax. 01 49 33 66 33  
christine.bellavoine@ville-saint-denis.fr

Fondateur du secteur des études locales  
et de la revue Saint-Denis au fur et à mesure: **Jean-Claude VIDAL**

# Le secteur des études locales

Le secteur des études locales anime et édite "Saint-Denis, au fur et à mesure...", revue communale d'études.

Le secteur des études locales a pour mission principale de participer - selon une démarche scientifique - à l'élaboration d'une meilleure connaissance de la société locale et de l'activité municipale afin de favoriser des réflexions prospectives, des réflexions sur les politiques municipales et de conforter le rapport au réel de l'instance municipale.

La démarche du secteur des études locales se mène en resserrant les liens entre chercheurs et acteurs sociaux dans le respect des spécificités de chacun, de leurs rôles et compétences réciproques, ce qui implique autonomie, écoute réciproque et dialogue permanent.

Le secteur des études locales réalise (ou participe à la mise en place) des études de cadrages socio-démographiques et des recherches sur la société locale dans les domaines des sciences sociales. Il suit également des études plus finalisées mises en place par les Directions qui le sollicitent. Il intervient en conseil auprès des Directions pour la mise en place d'études et l'exploitation de données. Il mène, dans son domaine, une mission de coordination, de synthèse et de socialisation des connaissances.

# Saint-Denis au fur et à mesure

Les sociétés urbaines connaissent des transformations massives et la société locale se complexifie.

L'élaboration et la mise en œuvre des politiques municipales, au plus près des réalités, nécessitent de plus en plus, la mise en place de démarches scientifiques de connaissance des réalités locales : connaissances plus fines des populations, des grandes problématiques sociales et urbaines, de l'état des rapports sociaux... Elles viennent en complément d'autres formes de connaissance et de rapports à la population qui découlent de l'exercice de la démocratie locale et des missions de service public communal.

Il ne suffit pas de connaître, il faut aussi faire connaître. Depuis 1991, "**Saint-Denis, au fur et à mesure**" se donne pour objectif de constituer un temps fort de socialisation d'informations, de données, d'études, de sources d'information,... Il s'agit avant tout d'un instrument de travail qui vise à favoriser des élaborations collectives contribuant par leurs apports à éclairer, *au fur et à mesure*, le mouvement de la société locale dans tous ces aspects. "**Saint-Denis, au fur et à mesure**", publie des textes de socialisation de savoirs, d'études et de recherches élaborés par des acteurs sociaux, par des chercheurs et étudiants et autres partenaires de la Ville.

Comment retrouver rapidement un article dans les différents numéros de « Saint-Denis, au fur et à mesure. » ?

**Les derniers numéros** : à la fin de chaque numéro de “Saint-Denis, au fur et à mesure”

Trouver l’ensemble des parutions dans l’**index thématique**, en ligne sur le site internet de la ville <http://ville-saint-denis.fr>

**Pour consulter la collection sur place** : le service documentation, contact au 01 49 33 65 57

# SOMMAIRE

## Atelier socio-urbain

page 8      **Retour sur la «Zac Basilique », la diversité comme moteur d'un projet urbain**  
Marie H  l  ne Bacqu   et Sylvie Fol

page 30      **Etude des parcours r  sidentiels et de la vie sociale dans le centre-ville Basilique**  
  
Ateliers de recherche (master Urbanisme)  
Paris 1 Panth  on Sorbonne  
et Paris Ouest Nanterre la D  fense

## Habitants et activit  

page 48      **Evolution du ch  mage et du RSA,**  
secteur des   tudes locales

page 57      **Au sommaire des pr  c  dents num  ros**





# Retour sur la « Zac Basilique » : la diversité comme moteur d'un projet urbain

Marie Hélène Bacqué et Sylvie Fol<sup>1</sup>

*S'inscrivant dans le sillon des recherches portant sur les transformations socio-urbaines des territoires ouvriers de la petite couronne parisienne, Sylvie Fol et Marie-Hélène Bacqué ont plus spécifiquement étudié le projet urbain du Centre-Ville Basilique à Saint-Denis, dont les logements ont été livrés de 1982 à 1994<sup>2</sup>. Vingt ans après, elles encadrent les étudiants des ateliers de recherche socio-urbaine sur l'évolution et la vie sociale du quartier. A l'aube d'un nouveau projet urbain concernant le quartier Basilique, elles nous proposent ici de revenir sur les logiques et objectifs du projet initial. Cet article reprend l'intervention introductive au lancement des ateliers.*

Dans les villes de la banlieue ouvrière, les politiques du logement ont depuis l'après-guerre représenté une dimension majeure des politiques municipales. Elles se sont centrées essentiellement sur la construction de logements sociaux visant à loger les « classes laborieuses ». Cet héritage majeur a contribué à modifier profondément la structure urbaine et l'habitat de ces villes : Saint-Denis compte 40% de logements sociaux, Gennevilliers plus de 60,5%, et Montreuil 31,5% (insee, rp2013).

A partir des années 1970, ces communes de tradition

---

<sup>1</sup> Marie Hélène Bacqué, professeure, université Paris Ouest Nanterre, La Défense, Sylvie Fol, professeure, université Paris1 Panthéon Sorbonne

<sup>2</sup> Bacque M-H., Fol S., « Le devenir des banlieues rouges », L'harmattan, 1997

industrielle et ouvrière ont connu des transformations sociales et urbaines majeures. Les principaux ressorts de ces transformations relèvent de trois registres :

- les mutations économiques, la désindustrialisation, la montée de l'économie de services,

- la dynamique de précarisation du salariat et plus particulièrement des classes populaires conduisant à des processus de désaffiliation sociale,

- le développement inégalitaire de la métropole parisienne dans un contexte de concurrence des villes européennes.

Les villes de la banlieue ouvrière sont ainsi prises dans un double mouvement : la modernisation des sites les mieux localisés, induisant des recompositions sociales et économiques à côté d'espaces moins attractifs dont certains se spécialisent dans l'accueil des populations les plus pauvres.

9

C'est dans ce contexte que s'affirme, dans les discours comme dans les politiques locales, la thématique de la mixité sociale, qui peut apparaître du point de vue politique comme un véritable retournement puisqu'il ne s'agit plus de loger les classes populaires mais d'attirer ou de maintenir des couches moyennes sur ces territoires. Ces politiques tentent d'articuler un objectif de lutte contre l'exclusion et le souci d'attirer et de stabiliser de nouvelles couches de population, notamment les couches moyennes, afin de diversifier les populations locales. C'est le sujet de la thèse que nous avons faite ensemble sur la rénovation urbaine du centre de Saint-Denis, emblématique de ce tournant.

Le vocabulaire de la mixité n'est pas propre aux villes ouvrières. Il semble faire désormais consensus et s'affirme dans les politiques nationales comme notamment la politique de la ville (rapport Dubedout, Ensemble, refaire la ville, 1983). Mais ce qui nous a

intéressé à Saint-Denis<sup>3</sup> c'est précisément ce tournant et ses effets.

L'étude des politiques menées dans le cadre de la rénovation urbaine nous a permis de comprendre les fondements et attendus d'une politique de mixité sociale menée dans une commune emblématique de la banlieue rouge et de mesurer ses effets dans les années 1990. Nous l'avons par la suite prolongée en travaillant pour l'une d'entre nous sur les mobilités dans les quartiers populaires et pour l'autre sur la désaffiliation sociale et politique.

Nous reviendrons dans un premier temps sur les enjeux de la mixité à Saint-Denis, sur le projet de rénovation du centre comme moyen de refonder l'identité de la ville et de favoriser la mixité sociale. Nous aborderons ensuite les résultats de cette politique du point de vue du peuplement du quartier, ainsi que sur ce que la mixité signifiait dès le départ pour les couches moyennes habitant le centre. Nous analyserons enfin les évolutions du peuplement qui se faisaient déjà sentir dès le milieu des années 1990.

## 1. Les enjeux de la mixité à Saint-Denis

Saint-Denis, ville emblématique dans l'histoire politique et urbaine de la banlieue rouge, s'est constituée aux portes de la capitale dans un rapport de dépendance conflictuelle à Paris, opposant socialement et politiquement le "eux" et le "nous" ; avec une singularité cependant, c'est également une ville royale, avec une histoire ancienne que symbolise la basilique.

---

<sup>3</sup> Nous avons toutes deux travaillé à Saint-Denis, au sein de la Direction de l'Urbanisme, dans les années 1980, alors que les premiers programmes de logements du centre rénové venaient d'être livrés.

## **1.1 La banlieue rouge renvoie à une configuration sociale et politique particulière**

La banlieue rouge renvoie à une identité collective fondée sur des rapports au travail, des modes de sociabilité et un réseau organisationnel spécifique, charpentée par une politique municipale en « symbiose » relative avec la population et renforcée par de forts liens d'appartenance locale. Elle se caractérise donc par un triple ancrage social, territorial et politique.

Avec la fragilisation du groupe ouvrier, puis celle du parti communiste, c'est cette identité qui se défait. A Saint-Denis, les transformations économiques et sociales sont décisives depuis la fin des années 1960. La délocalisation d'un grand nombre de ses entreprises industrielles s'est accompagnée de pertes d'emplois très importantes et d'une hiérarchisation au sein du groupe ouvrier entre emplois qualifiés et emplois non qualifiés, ces derniers étant souvent occupés par une main d'œuvre issue de l'immigration. Entre 1968 et 1982, Saint-Denis perd plus de 6 000 habitants, mais plus de 12 000 ouvriers. Ce rétrécissement du groupe ouvrier s'effectue dans un premier temps au profit des employés, puis, dans une moindre mesure, des catégories de cadres moyens et professions intermédiaires. Tandis qu'avec le chômage, la précarisation d'une partie de la population augmente, on constate parallèlement une diversification sociale "par le haut", la part des cadres supérieurs et des professions intermédiaires augmentant de manière significative.

Dès les années 1970, le parti communiste entérine ces évolutions au niveau national en recherchant un élargissement de sa base sociologique et en tentant de s'ouvrir aux "ingénieurs, cadres et techniciens", qui représentent "la classe ouvrière moderne". C'est la période de l'union de la gauche.

## 1-2 De la ville ouvrière à la ville pour tous

Au niveau local, ce tournant se traduit par une réorientation des politiques et des discours : Saint-Denis n'est plus présentée seulement comme une ville ouvrière, mais comme une ville pour tous, une ville qui loge une population socialement diversifiée et qui s'ouvre aux couches moyennes. Vues comme le nouveau "noyau actif de la population", et comme des acteurs essentiels de la vie locale, les couches moyennes se voient accorder une légitimité particulière. Deux objectifs sont alors poursuivis : la lutte contre la fragmentation sociale, et la recherche d'une nouvelle image sociale de la ville :

*"Si Saint-Denis a su s'identifier, au fil de son histoire, comme une ville populaire, c'est bien parce qu'elle a su être une terre d'accueil, de contact et de mélange des cultures, une terre de droit où générations après générations, des gens modestes venus de tous les horizons pour vivre de leur travail, sont devenus des citoyens et ont accédé à la dignité (...). Saint-Denis est une ville mixte, faite de diversité de mélanges et de contrastes. Une ville populaire, c'est une ville mixte et moderne sachant préserver cette richesse humaine faite de diversité"* (contrat municipal de Saint-Denis)

Deux thèmes sont ici mis en avant. La multiplicité des origines, le rappel des différentes vagues de peuplement qui ont constitué la ville, renvoient de façon sous-jacente, mais euphémisée, à la question de l'immigration, considérée ici comme une richesse. "Saint-Denis terre d'accueil" se réclame d'autre part de l'histoire, et de l'identité ouvrière de la ville, élargie à la notion plus floue de populaire. Mais cette représentation exprime également le refus de l'image négative d'une ville pauvre plutôt que populaire et se construit en réaction à la montée des discours racistes et dans l'inquiétude du vote pour le Front National. Rappelons que les années 1980 sont les années de l'émergence du Front national et sont marquées par un certain nombre d'actes

racistes (1983, marche pour l'égalité).

Cette politique se déploie dans plusieurs directions. Du point de vue culturel, avec le théâtre, le cinéma d'art et d'essais, le festival de musique. Surtout, la rénovation urbaine du centre de Saint-Denis est emblématique de cette politique.

## 2. La rénovation du centre-ville comme refondation de l'identité de la ville et comme projet de mixité sociale

Le centre-ville est un lieu symbolique fort pour l'identité locale, ne serait-ce que par la présence de la Basilique. Les responsables locaux ont été confrontés à la dégradation de ce quartier ancien dès l'après-guerre. Un projet a ainsi émergé dans les années 1960 de création d'un centre d'affaire aux limites de Saint-Denis qui aurait remis en cause cette centralité commerciale et contre lequel les élus se mobilisent.

Le projet de rénovation du centre de Saint-Denis est ancien, l'idée datant pratiquement de l'après-guerre, avec un premier projet d'André Lurçat en 1950. Mais sa réalisation prend du temps et les premiers logements seront livrés en 1983. En trente ans, le projet a évidemment évolué dans ses objectifs comme dans son contenu et cette évolution témoigne bien des transformations des politiques municipales. Au départ, il s'agissait en priorité de résorber l'insalubrité d'un quartier « de taudis » et d'offrir des logements confortables à une population mal logée. L'objectif était donc avant-tout hygiéniste et quantitatif et même si Lurçat propose d'intégrer des logements destinés à "une population plus aisée que celle généralement logée en HLM", cette idée ne sera pas reprise par la municipalité qui tient au caractère social de l'opération.

Le parti pris architectural et urbain va cependant subir une inflexion très nette au milieu des années 1970 : c'est l'époque où la

municipalité décide de confier l'opération de rénovation à la Sodedat 93, SEM départementale qui développe une démarche architecturale et urbaine présentée comme expérimentale. Avec un noyau d'architectes engagés, la Sodedat cherche à promouvoir une architecture de qualité, originale, innovante, mais cette ambition a aussi un contenu social et politique, puisqu'il s'agit de réaliser "des beaux quartiers en Seine-Saint-Denis", un mot d'ordre ambigu. Il faut du beau pour le peuple mais aussi du beau peuple. Le projet de nouveau centre-ville prend alors corps au point de convergence entre les idées d'un groupe d'architectes cherchant à inventer de nouvelles formes urbaines en banlieue et les préoccupations d'élus locaux confrontés aux mutations sociales de leur ville<sup>4</sup>. La volonté de renouveler l'identité urbaine et sociale de la ville va ainsi s'appuyer sur une politique architecturale qui marque une rupture avec les réalisations des politiques de logement social des décennies antérieures. Il s'agit de proposer une diversité architecturale, fonctionnelle et sociale, qui casse l'homogénéité de l'habitat social de la période précédente. Cette opération témoigne du rapport des villes communistes à la modernité et fait l'objet de nombreuses publications. L'innovation dans l'architecture se fait à cette période en grande partie dans le logement social.

La rénovation du centre-ville de Saint-Denis, qui aboutit au début des années 1990 à la construction d'environ 1500 logements, prend ainsi en compte une réelle mixité fonctionnelle. Elle intègre la réalisation d'un centre commercial, d'une grande surface, de salles de cinéma, l'extension de l'hôtel de ville et le siège du journal l'Humanité. Les enjeux urbains sont importants et le projet ambitieux : il s'agit de réaffirmer une centralité urbaine et fonctionnelle, de constituer un espace public qui ait valeur de rassemblement à l'échelle communale, dans un territoire symbolique fort puisqu'il s'agit du centre historique. Les espaces

---

<sup>4</sup> Rappelons qu'il s'agit d'une période de remise en cause plus générale de l'architecture des grands ensembles : construction des villes nouvelles, recherche d'autres formes urbaines, en particulier travail sur les espaces publics.

ouverts, conçus comme des supports de la convivialité, doivent faire lien entre les différents îlots et le reste de la ville : le centre ancien et le parc de la légion d'honneur.

La diversité des formes architecturales est mobilisée comme le support de la diversité sociale. L'opération est découpée en grands îlots confiés à onze équipes d'architectes appartenant à diverses écoles<sup>5</sup>. Comme l'indique l'adjoint à l'urbanisme de l'époque, *"nous voulions que les architectes fassent des choses différentes (...), parce que, dans une ville qui va de l'illettré à l'universitaire, il est clair qu'on ne peut pas faire de logements en série"*. Cette diversification reste néanmoins très contrôlée : l'opération est entièrement publique, conduite par la SEM départementale, et pour les trois-quarts par des maîtres d'ouvrages municipaux, SEM locale et Office HLM. La logique du tout social reste d'ailleurs encore prépondérante, puisque sur les 1.500 logements que compte le nouveau centre, seuls 190 logements en accession sont réalisés, le quartier gardant ainsi une large dominante sociale.

15

Mais le logement social joue ici un rôle particulier, au service de la politique de diversification sociale de la commune. Le logement social PLA constitue paradoxalement le principal moyen d'instaurer une diversité "par le haut", sans que celle-ci soit clairement explicitée comme objectif dans les discours officiels. *"Le logement dit social (mode de financement et niveau de loyer, et non mode d'urbanisation) est aujourd'hui le principal moyen de développer une mixité sociale, en répondant à une diversité de moyens"* (contrat municipal de Saint-Denis).

---

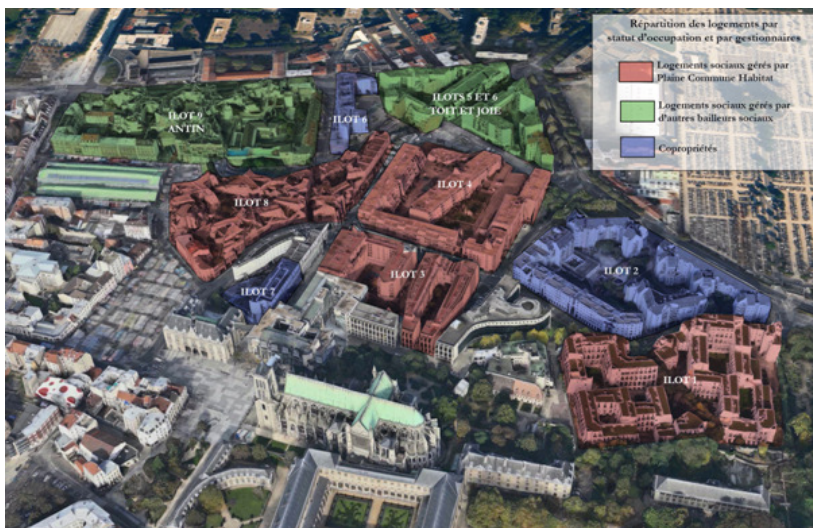
<sup>5</sup> Renée Gaillouset, Jean et Maria Deroche, Roland Simounet, Bernard Paurd, Serge Lana, Francis Gaussel, Olivier Girard, Georges Maurios, Jacques Bardet et Guy Naizot désignés par la municipalité et la SODEDAT, auxquels il faut ajouter Oscar Neymeyer pour le siège de l'Humanité.



TABLEAU 1. DESCRIPTIF DES ÎLOTS

Îlot	Date de livraison	Maître d'ouvrage	Nombre de logements	Statut d'occupation	Architecte
1	1983 et 1986	Logement Dionysien	253	Locatif social	Roland Simounet
2	1981	Foyer du Fonctionnaire et de la famille	191	Locatif social	
		Logement Dionysien	64	Accession à la propriété	
3	1991	Office HLM	202	Locatif social	Jacques Bardet
4	1986	Logement Dionysien	208	Locatif social	Jean et Maria Deroche
5	1992	SA HLM Toit et Joie	76	Locatif intermédiaire	
6	1993	SA HLM Toit et Joie	148	Locatif intermédiaire	
	1992	Logement Dionysien	77	Accession à la propriété	
7	1989	DIFIM	48	Accession à la propriété	
8	1986	Logement Dionysien	177	Locatif social	Renée Gailhoustet
9	1986	SA HLM Arcade	131	Locatif social	

Source : A. JOURDAN, d'après BACQUÉ, M.-H. ; FOL, S. 1998. *Le devenir des banlieues rouges*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Habitats et sociétés », 215p.



### 3. Le peuplement du centre-ville comme résultat de l'objectif de mixité sociale

Le centre rénové compte 1500 logements neufs, dont la majeure partie sont des logements sociaux. Comme leur occupation obéissait aux règles classiques d'attribution des logements sociaux, la Municipalité a donc pu influencer les caractéristiques de la population du quartier.

Les données sur le peuplement du quartier ont été mises à notre disposition par le Logement Dionysien et l'Office HLM, les deux organismes de Saint-Denis et principaux bailleurs du centre-ville de l'époque. Elles portent sur environ 800 logements répartis en 4 îlots (îlot 3 de l'Office HLM et îlots 1, 4 et 8 du Logement Dionysien). Les données plus récentes datent de fin 1999 et ne portent que sur les îlots du Logement Dionysien, soit environ 600 logements.

#### **3-1 Un centre ouvert aux couches moyennes**

Selon ces données, au moment de sa livraison, entre 1982 et 1994, le nouveau centre de Saint-Denis accueille une population qui se distingue nettement de celle de la ville. La politique de peuplement menée par la commune au nom de la mixité a favorisé l'arrivée de locataires appartenant pour une part importante aux couches moyennes et dans une moindre mesure supérieures. Des habitants dont le profil répondait aux objectifs de diversification et de transformation de l'image sociale de la ville sont venus habiter le centre ville rénové. En effet, le centre offrait une image de modernité et des conditions d'installation (proximité et accessibilité de Paris, modicité du loyer) très attractives pour des locataires attachés à la centralité urbaine mais n'ayant pas les moyens d'habiter la capitale. La politique municipale s'est ainsi conjuguée aux stratégies résidentielles des habitants pour produire un quartier

aux caractéristiques sociales originales.

En 1995, le centre accueillait 45% de professions intermédiaires tandis que Saint-Denis n'en comptait que 22% au recensement de 1990<sup>6</sup>. A l'inverse il y a beaucoup moins d'ouvriers dans le centre : 9% contre 37% à Saint-Denis. Les chômeurs ne représentaient que 4% des chefs de ménage du centre, alors qu'ils étaient 16% parmi les actifs dionysiens au milieu des années 1990. Les "couches moyennes" habitant le centre rénové sont pour la plupart salariées du secteur public. Elles possèdent un capital culturel et social important, qui les distinguent des couches populaires qu'elles côtoient, mais un capital économique relativement modeste. Les revenus des habitants du centre rénové sont toutefois plus importants que ceux des locataires de l'Office HLM dans son ensemble : ainsi, un bilan social réalisé par l'Office municipal sur les 1400 nouveaux locataires entrés dans son parc entre 1992 et 1994 montre que les revenus des ménages du centre sont plutôt concentrés dans les tranches supérieures, alors que ceux des entrants dans l'ensemble du parc de l'Office HLM sont resserrés dans les tranches inférieures.

Si les écarts sociaux entre la population du nouveau centre et celle de la ville sont significatifs, la part des locataires étrangers n'est pas, en revanche, un critère qui distingue le quartier, puisqu'on y trouve la même part de ménages étrangers qu'à Saint-Denis, autour de 27%. Ce ne sont toutefois pas les mêmes profils de ménages étrangers qui sont logés dans le centre, puisqu'on trouve parmi eux de nombreuses familles appartenant aux couches moyennes.

Enfin, les chefs de ménage du centre sont dans l'ensemble plus jeunes que les ménages dionysiens : ils sont plus nombreux à se situer dans la tranche d'âge 30-50 ans (la tranche d'âge des ménages de moins de 30 ans est toutefois sous-représentée dans le centre).

---

<sup>6</sup> sources fichiers locataires 1995 et INSEE 1990 : CSP des chefs de ménage ayant un emploi

Ainsi, par son peuplement, le centre de Saint-Denis, à l'époque de la mise en location des logements, diffère sensiblement de la ville dans son ensemble. Pour parvenir à ses objectifs de diversification, la municipalité de Saint-Denis a en effet utilisé tous les moyens à sa disposition :

- une politique d'information et de promotion très active auprès des entreprises dionysiennes pour les inciter à loger leurs salariés dans le centre par l'intermédiaire du 1% patronal.

- des négociations plus ou moins tendues avec la Préfecture pour l'inciter à appliquer des critères d'attribution communs.

- et surtout, un suivi très attentif de son propre contingent qui représentait une part importante des logements du centre : environ 30% à la livraison

Les caractéristiques des locataires appartenant au contingent municipal sont d'ailleurs intéressantes, renforçant les caractéristiques mentionnées ci-dessus : ce contingent compte davantage de CSP intermédiaires et supérieures avec cependant des revenus plus modestes ; la part des étrangers y est plus faible que la moyenne (22% contre 27%).

### **3-2 Un objectif qui rencontre les stratégies résidentielles des ménages**

Peu de temps après la livraison des logements, le centre de Saint-Denis présente donc une forte diversité sociale et un poids beaucoup plus important des catégories moyennes et supérieures que celui de la ville dans son ensemble. Son peuplement est le résultat d'une politique maîtrisée d'attribution des logements, qui a convergé avec l'attraction que pouvait exercer le nouveau quartier sur une population de jeunes ménages des couches moyennes.

De plus, l'accès au nouveau logement représente, pour de nombreux locataires, une nouvelle étape dans un parcours

résidentiel et un parcours social ascendants :

- Pour certains locataires arrivant des cités HLM périphériques, l'accès au centre représente une véritable promotion.
- Pour d'autres habitants, venant de Paris, le centre est un lieu bien desservi où les logements, d'architecture contemporaine, sont à la fois confortables et particulièrement bon marché.
- Vu comme un lieu d'ancrage par certains, le centre peut n'être qu'une simple étape dans la trajectoire résidentielle d'autres locataires. Les conditions sont en tous cas réunies pour que le quartier soit perçu à la fois comme une entité spatiale et sociale distincte de la ville à laquelle il appartient et différent des quartiers de logements sociaux dans leur ensemble

L'appel aux couches moyennes de la municipalité a pu ainsi se réaliser par le double jeu des trajectoires résidentielles internes à la ville et de l'ouverture à des ménages venant d'ailleurs. Cette politique répondait à une préoccupation des équipes municipales d'enraciner des groupes sociaux qui, selon elles, ne trouvaient pas jusque là leur place dans la ville. La réalisation au sein du quartier de programmes d'accession à la propriété relève d'une même volonté. Ces politiques ont rencontré les aspirations de ménages déjà implantés localement, anciens ouvriers ou employés en ascension sociale, qui souhaitaient quitter leur quartier d'habitat social, ou de ceux, couches moyennes ou jeunes intellectuels parisiens, qui trouvaient, pour un temps tout au moins, un logement bon marché et de qualité aux portes de la capitale.

L'introduction d'un parc de logements sociaux haut de gamme, occupé par une population sélectionnée, a eu des effets sur l'équilibre socio-spatial de la ville. L'opération a eu à l'époque des effets sur les hiérarchies internes au parc social à l'échelle de la ville. Elle a accéléré un processus de paupérisation déjà en cours dans l'habitat social périphérique. Le non relogement sur place des populations du centre, dont le logement a été démoli, a également participé à ce processus.

## 4. La mixité dans les pratiques sociales et spatiales des classes moyennes

Les analyses qui suivent sont issues de l'enquête qualitative par entretiens menée à la même époque auprès des habitants du centre appartenant aux couches moyennes.

### 4-1 Un quartier diversifié « au-dessus » de la ville

La diversité qui caractérise le quartier, à la fois sur le plan spatial et sur le plan social, est présentée comme positive. Cette diversité marque aussi la distance par rapport aux cités HLM standardisées : « *Enfin moi je trouve que ça peut être intéressant cet aspect mélangé* » Ils apprécient d'autant mieux cette diversité que le quartier se démarque, par sa conception urbaine et par sa population, des cités de logement social des années 1960 : « *C'est pas Sarcelles* »

Les logements sont au dessus de l'espace public fréquenté par tous et symbolise une certaine forme de prise de hauteur sociale. Le fait que les logements soient tous différents donne également de la valeur au fait d'habiter dans un quartier qui se distingue.

*"Quand je dis que j'habite le centre de Saint-Denis, on me dit mais oh la la, comment t'as réussi, comment t'as fait, comme si c'était vraiment un exploit, et puis même les gens qui viennent ici, voient l'appartement et disent mais c'est magnifique, c'est vrai qu'il est très beau et s'imaginent, et comparent disons avec le leur, et se disent que eux, ils ont moins de chance, quoi"*

## 4-2 Des pratiques sélectives de la ville

Les habitants enquêtés inscrivent en général leurs pratiques urbaines dans des territoires bien délimités. A l'époque, le centre de Saint-Denis représente pour eux un pôle urbain directement relié à Paris par le métro et le RER, qui appartient ainsi de fait à l'espace social parisien. Ils s'y déplacent de pôle à pôle, et les territoires périphériques de la ville sont ignorés par ceux qui n'y habitent pas. Ainsi, certains habitants du centre de Saint-Denis considèrent que Saint-Denis se réduit à son centre et que des grands ensembles comme celui du Franc-Moisin n'appartiennent pas au territoire communal. Le reste de la ville, seulement traversé pour se déplacer d'un pôle à l'autre, perd alors sa consistance pour se confondre avec une représentation globalisante et négative de la banlieue : « Carrefour Pleyel, c'est encore Saint-Denis ? »

## 4-3 Un quartier de pionniers

Le centre de Saint-Denis a accueilli en partie des militants, des habitants venus en « pionniers » participer à un projet dans toutes ses dimensions, urbaine, sociale et politique : *"Ce qui fait l'atmosphère du quartier, c'est qu'il y a beaucoup de gens qui sont arrivés en même temps. Il y a eu un gros mouvement de population et tout le monde a eu envie de rencontrer des gens"* explique un locataire. L'arrivée en plein chantier, dans des bâtiments et dans des logements dont la forme architecturale rompt de manière radicale avec celle de l'habitat social environnant, a créé les conditions de construction d'une représentation collective valorisante du quartier et de ses habitants.

### ***L'histoire comme mode d'appropriation de la ville et comme ancrage***

Pour les couches moyennes qui s'installent dans ce centre ville de Saint-Denis, l'histoire constitue un mode d'enracinement. Elle

forme la base d'une forme de culture commune, donne du sens au fait d'habiter ici et permet de construire une représentation valorisée de la ville. « *C'est un passé très riche et c'est vrai que j'aime bien cette ville à cause de son passé. Elle a quelque chose de plus qu'Aubervilliers ou La Courneuve et c'est vrai que moi j'y attache de l'importance* ». L'histoire valorisée par les habitants n'est pas l'histoire industrielle et ouvrière mais celle de « nos rois » comme le disait une habitante. Cette histoire est source d'identité et crée des liens d'appartenance et d'ancrage à la ville.

### ***La vie associative comme entre soi***

Par leur présence importante dans le quartier, les couches moyennes ont trouvé les conditions d'émergence d'un groupe qui a ses propres lieux de rencontre dans le quartier. Les associations jouent ce rôle : amicale des locataires, association de parents d'élèves. Elles sont caractérisées par une forte homogénéité sociale des adhérents actifs et favorisent une position que nous avons à l'époque qualifiée d'hégémonique, pour reprendre les termes d'autres travaux sociologiques (Chamboredon et Lemaire<sup>7</sup>).

### ***L'appropriation de l'espace public résidentiel***

Les habitants perçoivent les espaces publics de la dalle située sur les îlots 4, 8 et 9 comme des espaces résidentiels et montrent une relative réticence à des pratiques qu'ils considèrent parfois comme intrusives. Peu de temps après leur emménagement, l'Amicale des locataires a demandé la fermeture de certains ascenseurs et l'installation d'interphones dans les halls d'entrée. Un processus d'appropriation des espaces situés à proximité du logement se manifeste dans les pratiques.

### ***L'enjeu de l'école***

L'école est sans doute le lieu où se manifestent le plus les

---

<sup>7</sup> Chamboredon J.-C., Lemaire M., « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, 1970, Volume 11 Numéro 1 pp. 3-33 .



enjeux et les limites de la mixité sociale. Ces enjeux s'expriment dès l'école primaire à travers le jeu des demandes de dérogation et des stratégies d'évitement. On observe ainsi une forte mobilité dans les écoles primaires. Et même si, par la sectorisation scolaire, la municipalité tente d'obtenir un "équilibre" entre les différentes écoles, cela n'empêche pas l'école maternelle du centre rénové d'être considérée, selon l'expression de sa directrice, comme « l'école des riches ». Le poids non négligeable des couches moyennes dans certains établissements, notamment maternels et élémentaires, leur permet d'avoir des stratégies de « conquête » de l'école. Dans l'école élémentaire du centre (la Source), les parents sont très présents et l'association de parents très active.

Les stratégies d'évitement se multiplient cependant au niveau du collège : choix d'options pour être dans la classe sélectionnée du collège le plus coté de la ville, inscriptions de plus en plus fréquentes à Paris, obtenues sur la base d'un bon bulletin scolaire et d'un réseau de relations personnelles, ou choix d'une école privée. Ces stratégies scolaires ne s'arrêtent pas toujours à l'évitement ; elles peuvent, comme le montre une étude réalisée auprès de locataires ayant quitté le centre de Saint-Denis, s'inscrire dans les stratégies résidentielles des ménages, généralement à destination du Val d'Oise, ou, pour les plus fortunés, de Paris.

Qu'il soit motivé par des stratégies scolaires ou d'autres facteurs, le départ du centre était déjà sensible dès le milieu des années 1990.

## 5. L'évolution du peuplement : une mixité éphémère ?

Le Centre de Saint-Denis apparaissait dans les années 1990 comme un quartier valorisé. Ce processus de valorisation était cependant déjà fragile. On observe dès le milieu des années 1990 une rotation des ménages plus importante que dans l'ensemble du

parc social de la ville. Les ménages quittant le centre appartiennent essentiellement aux franges supérieures des couches moyennes qui ne se stabilisent pas dans la ville, alors que les ménages les plus modestes, et notamment ceux de nationalité étrangère, restent dans le centre. Le devenir de ce quartier était déjà à l'époque incertain et difficile à prévoir.

## 5-1 Des évolutions rapides

Une quinzaine d'années après l'emménagement des premiers locataires dans le nouveau centre de Saint-Denis, des transformations sociales s'étaient déjà produites, mais qui ne remettaient pas complètement en question les principes de peuplement souhaités par la municipalité. Une analyse du peuplement du quartier en 1995, puis en 1999, a mis en évidence ces évolutions :

- de la livraison à 1995, la part des professions intermédiaires a augmenté, passant de 32 à 45%, tandis que celle des cadres supérieurs, et, dans une moindre mesure, des employés, a baissé (respectivement de 15 à 9% et de 36 à 32%)

- l'évolution des revenus des locataires, entre la population d'origine et celle présente en 1999, montre une augmentation de la part des revenus les plus faibles (moins de 4.000 F), qui passe de 3 à 10%. Il y a au contraire une diminution de la part des locataires situés dans les tranches suivantes, de 4 000 F à 8 000 F et de 8 000 F à 12 000 F. Cependant, la part des locataires situés dans les tranches de revenus les plus élevées reste à peu près stable.

- entre la livraison et 1999, la part des locataires français a diminué de manière significative, passant de 83% à 73%. De même, les locataires nés à l'étranger sont passés de 25% à 35% du total.

Ainsi, par le jeu des différentiels de mobilité, certains groupes, celui des étrangers et celui des professions intermédiaires, voyaient leur poids se renforcer dans le centre-ville, tandis que les employés

et cadres supérieurs voyaient leur place s'affaiblir. Le centre retenait moins les locataires aux revenus les plus élevés, même si ceux-ci étaient encore en part non négligeable parmi le noyau des locataires présents depuis l'origine. En revanche, les locataires aux revenus plus faibles avaient une place grandissante dans le quartier. Les dynamiques résidentielles, sans avoir encore modifié en profondeur les caractéristiques sociales du centre-ville rénové, n'en privilégiaient pas moins la place de certains groupes dans le quartier.

Cependant le rôle de l'image symbolique du quartier et d'un esprit militant subsistait au sein d'un noyau de locataires fidèles au quartier. Les résultats électoraux sont significatifs : le centre-ville est le quartier de Saint-Denis qui donnait leurs meilleurs scores aux petites listes de communistes rénovateurs, de verts et d'extrême-gauche et les résultats les plus faibles au Front National. A Saint-Denis, l'attachement militant est sans doute renforcé par l'identité sociale et politique très marquée de la ville.

Le poids de cette identité est cependant aussi ce qui peut faire basculer les représentations du côté de l'image négative d'une ville de banlieue pauvre. C'est en grande partie cette image que nous avons retrouvée dans le discours des ménages qui avaient quitté le centre.

## **5-2 Le départ des cadres : un centre ville trop dense et populaire**

Une enquête téléphonique menée auprès d'une cinquantaine de locataires ayant quitté le centre de Saint-Denis nous a donné quelques indications sur les motifs de départ et les représentations de ces sortants. 32 d'entre eux sont partis pour s'installer dans une maison, dont 13 en province. Les 21 autres ont déménagé dans un appartement, 2 en province, 10 en banlieue et 9 à Paris. Parmi les points négatifs du centre les plus souvent mentionnés, on trouve :

- la foule, le manque d'air, la densité, la promiscuité, le bruit, les nuisances
- la dégradation de l'occupation, le départ des couches moyennes, la dégradation de la mixité :

*"les paraboles fleurissent, les vélos sont sur les balcons, plus ça va, moins on respecte la qualité architecturale de départ qui doit être celle d'un centre-ville"* (enseignant - mutation dans le Sud)

*"le mélange de populations n'était pas toujours profitable pour mes enfants"* (cadre partie en province pour que ses enfants "respirent un autre air que Paris")

*"chaque français qui déménage n'est pas remplacé par un autre français"* (retraité parti en province)

*"l'immigration est une richesse mais jusqu'à un certain point"*

*"la population était très mélangée, ça marchait bien. Après, je sais pas, ceux de mon époque sont beaucoup partis. C'est sûr, c'est pas les moins riches qui sont partis. Je crois que le brassage se fait mal"*. (cadre partie à Paris)

*"il n'y a plus de classes moyennes et supérieures, les gens sont partis les uns après les autres. Ça va finir par donner l'effet grand ensemble, en tous cas, son évolution y ressemble"* (cadre partie s'installer dans un logement social à Paris)

- la dégradation du commerce, le développement des solderies
- le développement des actes d'incivilité, de la violence et de la délinquance : *"l'immeuble est dégradé maintenant. C'est pas invivable mais presque. De tous petits gosses nous insultent. Les gens ne s'occupent plus les uns des autres"* (une retraitée partie lorsque son mari a été à la retraite).

Dès cette époque, l'image de la dégradation physique et sociale revient très fréquemment dans les descriptions des personnes ayant déménagé, avec un sentiment d'insécurité qui a apparemment grandi avec le temps. Le centre, dans ces discours, est devenu un quartier d'habitat social comme les autres. La

scolarité des enfants est également citée fréquemment comme l'un des motifs de départ, alors que la référence à la présence considérée comme trop importante des immigrés est récurrente, même si elle est plus ou moins euphémisée.

Pour autant, les références positives à la mixité et à la ville populaire n'ont pas disparu. Une retraitée partie s'installer en province souligne qu'elle regrette Saint-Denis, *"une ville populaire qui nous a changé dans le bon sens, où les voisins étaient charmants, peu importe qui ils étaient"*. Une jeune femme appartenant aux professions intermédiaires, ayant quitté le centre pour une maison dans le Val d'Oise, répète que Saint-Denis lui manque et qu'elle y retourne quand elle a "le blues". Elle aussi met en valeur ce qu'elle appelle "le mélange" : *"il y a de tout, c'est varié, toutes les couleurs, toutes les religions. Je vous jure qu'il se passe un truc très fort dans cette ville"*.

## Conclusion

28

---

Le peuplement à la livraison des logements du centre ville Basilique, avec la prédominance des classes moyennes et supérieures, s'est constitué comme norme de référence de la mixité sociale. Si les catégories supérieures, en trop grand décalage dans ce quartier et cette ville populaire, sont rapidement parties, les classes moyennes ont continué un moment à donner le ton. Dix ans après les premières livraisons, Les CSP intermédiaires correspondaient encore à 45% des actifs occupés, pourcentage très supérieur, certes, à la moyenne de la ville, mais également à celle de la France de l'époque (21%). Néanmoins, la question des conditions d'ancrage des classes moyennes dans ce quartier à la fois central et populaire s'est rapidement posée, dans le même temps que celle, plus générale, du maintien de la diversité sociale dans le logement social dans son ensemble.



# Etude des parcours résidentiels et de la vie sociale dans le centre-ville Basilique

Ateliers de recherche (master Urbanisme)  
Paris 1 Panthéon Sorbonne  
et Paris Ouest Nanterre la Défense

Alexandre Alsaint, Anne-Charlotte Canet, Cyril Debande, Anne Fuzier, Charlina harnais,  
Camille Landau, Valentin Le Pape, Raphaël Lo Duca, Alixia Miaux, Jean-Baptiste Raison,  
Norma Zamudio

Dans les années 1980, les premiers logements du Centre-ville rénové sont livrés, dans le cadre de la zone d'aménagement concerté (ZAC) Basilique. Dans un contexte de mutations économiques et urbaines fortes, l'enjeu premier de ce projet de transformation de ce quartier très dégradé est d'instaurer la mixité sociale au sein du centre-ville dionysien et d'aménager un quartier multifonctionnel. Le peuplement initial du quartier a répondu à cet objectif. Dans les années 1990, dix ans après les premières livraisons, les catégories intermédiaires correspondaient encore à 45% des actifs occupés. Néanmoins, la question des conditions d'ancrage des classes moyennes dans ce quartier à la fois central et populaire s'est rapidement posée.<sup>1</sup> Qu'en est-il trente ans après, alors que le quartier entre dans la géographie

30

---

---

<sup>1</sup> Cf. article Bacque & Fol, page 8

prioritaire de la politique de la ville et dans un nouveau projet de rénovation urbaine ?

Notre étude poursuit les différents travaux (Bacqué/Fol 1997 , Jourdan 2007, Raad 2008, 2015) portant sur l'évolution de ce quartier d'habitat social de centre-ville. Elle vise à comprendre comment évoluent les caractéristiques socio-économiques de ce quartier et comment les différentes populations cohabitent. Nous avons également cherché à identifier quelles formes de vie sociale se développent au sein du quartier. Ce travail s'appuie d'une part sur une analyse statistique du peuplement du quartier et de son évolution et d'autre part sur une enquête par questionnaires et par entretiens auprès des habitants et de plusieurs acteurs locaux.<sup>2</sup>

## 1. L'évolution de la population du quartier Basilique : vers un quartier populaire d'habitat social

En 2007, soit plus de 10 après l'étude de Bacqué et Fol, une première étude avait permis de confirmer les premières évolutions constatées<sup>3</sup>. Les ménages entrés en 1986, alors plus jeunes que la moyenne, ont vieilli (+10 ans) et les familles se sont agrandies (+ 7%

---

<sup>2</sup> Outre les fichiers INSEE et du principal bailleur (correspondant à 800 logements), une enquête par questionnaires a été réalisée auprès des copropriétés (47 co-proprétaires et 13 locataires) et des entretiens approfondis ont été réalisés avec 60 ménages locataires du parc social et 29 ménages des copropriétés.

<sup>3</sup> Jourdan A., L'idéal de mixité sociale à l'épreuve des pratiques et des représentations, dynamiques de peuplement dans le centre ancien de Saint-Denis, mémoire de Master 1, dir. Sylvie Fol, 2007



de ménages avec 3-4 enfants). L'augmentation des ménages d'origine étrangère s'est confirmée, leur poids passant de 25% en 1986 à 50% en 2007. En ce qui concerne les niveaux sociaux, on observe une évolution en 2 temps :

De 1986 à 1995, si la part des ménages aisés se maintient dans le quartier avec une augmentation de la part des ménages dont les ressources sont supérieures à 2100€. Dans le même temps, les ménages dont les ressources sont inférieures à 700€ augmentent fortement.

De 1999 à 2007, le mouvement de paupérisation se confirme : la part des employés augmente au détriment de celle des cadres et des professions intellectuelles supérieures, ainsi que des classes moyennes. On observe à la fois une diminution de la part des ménages les plus aisés et une augmentation de la part des ménages dont les ressources sont inférieures à 700€.

## **1-1 Aujourd'hui, des ménages anciennement installés et vieillissants**

32

---

Premier résultat de notre étude, les ménages du quartier, qu'ils soient propriétaires ou locataires du parc PCH<sup>4</sup> de Basilique, sont relativement stables. Ainsi, les ménages des îlots PCH sont plus anciennement installés que ceux de l'ensemble du parc de logements du bailleur. Les propriétaires enquêtés sont également des ménages anciens. L'étude de l'âge des signataires de bail au sein du parc de PCH montre que ces ménages sont vieillissants.

La part des retraités a augmenté au sein de ces îlots. Les jeunes signataires de bail (18- 29 ans) sont largement sous-représentés dans l'ensemble des quatre îlots par rapport aux autres catégories

---

<sup>4</sup> Principal bailleur du quartier, Plaine Commune Habitat est également commanditaire de cette étude, avec la communauté d'agglomération Plaine Commune Habitat et la Ville de Saint-Denis

d'âge. Inversement, les catégories âgées (50 ans et plus) sont surreprésentés dans les quatre îlots, par rapport aux locataires du parc PCH en général, ainsi que du parc PCH à Saint-Denis. L'étude de l'évolution des quatre îlots PCH de 1986 à 2014 confirme un vieillissement des signataires de bail dans ces îlots. Ainsi, sur la période 1986-2014, la part de la catégorie 20-29 ans n'a cessé de baisser passant de 30% à 4%, alors que celle des 60-69 ans a quadruplé sur cette période. De nombreux locataires semblent être restés sur place depuis 1986 et le vieillissement du quartier correspondrait en grande partie au vieillissement des locataires.

## **1-2 Des ménages familiaux dans de grands logements**

Le profil de l'ensemble du quartier est globalement familial : par rapport au centre-ville de Saint-Denis (données INSEE, 2011), il se caractérise par une surreprésentation des familles avec enfants (couples avec enfants et familles mono-parentales). Cette configuration sociodémographique s'explique sans doute par la part importante de grands logements dans l'ensemble du quartier. Le profil des copropriétaires enquêtés est moins familial que celui des locataires du logement social, ce qui va de pair avec des logements plus petits. Quant aux quelques locataires du parc privé enquêtés, leur profil est familial et se rapproche de celui des locataires du parc social.

On observe pour l'ensemble des quatre îlots du principal bailleur (PCH) une stabilisation ou une légère accentuation du profil familial. Cette moyenne masque deux tendances d'évolution opposées. Dans les îlots 1 et 8, on observe une régression du profil familial, avec notamment une augmentation de la part des personnes seules et une diminution de celle des couples avec enfants. En revanche, dans les îlots 3 et 4, ce profil s'est largement renforcé.

### **1-3 Des ménages moins défavorisés que dans l'ensemble du parc social**

Du point de vue des ressources globales, les îlots de logement social de la ZAC Basilique sont nettement moins paupérisés que le reste du parc PCH de Saint-Denis. En 2014, 17% des locataires de Basilique disposent d'un revenu annuel supérieur à 30 000€ et 42% d'un revenu supérieur à 20 000 € contre respectivement 11% et 29% dans l'ensemble du parc social de PCH. Les propriétaires enquêtés quant à eux se distinguent des locataires du logement social par des revenus plus élevés. Presque 60% d'entre eux disposent de revenus mensuels supérieurs à 2 500€ et pour plus de la moitié d'entre eux supérieurs à 3 500 € par mois<sup>5</sup>.

Les situations professionnelles sont également plus stables au sein du parc PCH de Basilique : 71% des locataires ont un Contrat à durée indéterminée ou sont fonctionnaires, contre 60% de l'ensemble des locataires de PCH.

Pour estimer les niveaux de vie, le niveau de ressources des ménages doit être rapporté à leur taille : à ressources identiques, des ménages plus nombreux ont un niveau de vie inférieur. On l'a vu, les ménages des îlots PCH de Basilique sont plus souvent composés de familles. On peut également rapprocher le niveau de ressources des ménages de la taille des logements. En effet, les loyers dépendent entre autres de la superficie des logements et le parc social PCH du quartier Basilique compte de grands logements, ce qui favorise l'installation de ménages moins défavorisés.

Par ailleurs, on observe que le taux de bénéficiaires d'APL a augmenté depuis 2007, bien qu'il reste inférieur dans les quatre îlots à celui constaté dans l'ensemble du parc PCH. L'analyse de la dette des ménages fait apparaître des résultats contrastés, puisque les ménages des quatre îlots ont un taux d'endettement globalement plus élevé que celui des ménages du parc PCH, mais

---

<sup>5</sup> Source : fichiers PCH

avec des différences très importantes entre les îlots et selon les niveaux de dettes considérés.

Globalement, après une période de paupérisation très importante entre 1999 et 2007, et de renforcement de la composante populaire du quartier, la précarité de l'emploi ne semble pas s'être accrue dans la période récente. Globalement, le peuplement du quartier, qui à l'origine se distinguait fortement de celui de la ville, s'est peu à peu banalisé et rapproché de celui des quartiers d'habitat social. Il s'en distingue cependant par le maintien de classes moyennes dans le quartier, copropriétaires et locataires aux revenus plus élevés que ceux de la moyenne du parc social. Ainsi, dans le quartier Basilique, la part des CSP intermédiaire s'élève à 23% contre 14% pour le quartier d'habitat social du Franc moisin.<sup>6</sup>

#### **1-4 Logiques d'attribution et stratégies résidentielles des ménages**

35

Les dynamiques résidentielles résultent de la combinaison des politiques locales d'attribution et des stratégies résidentielles des ménages. Au moment de la création de la ZAC Basilique, les politiques publiques cherchaient à réaliser un quartier de centre-ville mixte, et ont œuvré activement en ce sens. Aujourd'hui, si la volonté reste la même, c'est dans un contexte de marges de manœuvre réduite. Nous avons cherché à identifier le profil des ménages entrés récemment (entre 2011 et 2014) dans le parc social PCH du centre-ville, puis nous avons étudié la répartition des attributions en fonction des réservataires de logements.

Le parc social PCH du quartier Basilique se caractérise par un taux de rotation assez faible (entre 4 et 5% entre 2011 et 2014 contre 7% à l'échelle de l'Île-de-France en 2013). Le profil démographique des nouveaux locataires du centre-ville – en termes

---

<sup>6</sup> Source INSEE 2012, (exploitation à l'IRIS)

de composition familiale, de niveaux de revenus et de nationalité – est proche de celui de l'ensemble des nouveaux locataires du parc de PCH mais aussi de celui des locataires déjà installés dans le centre-ville. On observe ainsi une forme de stabilisation du profil des ménages. La présence de grands logements peut expliquer que les entrants soient légèrement moins défavorisés dans le centre-ville bien que les niveaux de revenus soient très hétérogènes selon les îlots.

En ce qui concerne la répartition des réservataires, dans les quatre îlots de PCH, 16% des logements sont réservés par le bailleur, 32% par Action Logement, 29% par la Préfecture et 23% par la Ville. Cependant, on observe des écarts non négligeables entre le nombre de logements réservés et le nombre de logements attribués. Au sein des quatre îlots, la Préfecture et Action Logement attribuent une part plus faible de logements que la part de logements vacants dont ils sont réservataires. Concernant la préfecture, ce décalage n'est pas spécifique au centre-ville. À l'inverse, Action Logement remet à disposition du bailleur une part plus importante de logements qu'ailleurs.

Afin d'expliquer ce phénomène, plusieurs hypothèses peuvent être formulées : les ménages pouvant disposer d'un logement social par le biais du 1% patronal seraient plus exigeants quant au quartier et au logement proposé et refuseraient plus fréquemment de venir s'installer dans le centre-ville de Saint-Denis du fait de sa réputation négative ; les candidats du 1% patronal souhaiteraient se rapprocher de leur lieu de travail et le centre-ville de Saint-Denis ne répond pas nécessairement à cette exigence ; enfin, Action Logement a une offre importante dans le reste du parc, notamment de logements neufs et dans des quartiers récents comme celui de La Plaine. Cette moindre présence de la préfecture et d'Action Logement dans le processus d'attribution donne à Plaine Commune Habitat et à la Ville un poids plus important concernant les attributions. S'ils sont réservataires de 39% des logements, ils ont

attribué 56% d'entre eux entre 2011 et 2014<sup>7</sup>.

Au vu des entretiens effectués auprès des différents acteurs, l'existence d'un système d'attribution spécifique au centre-ville de Saint-Denis n'apparaît pas. La particularité du peuplement du parc du centre-ville serait alors due à la typologie des logements et au vieillissement sur place d'une part significative des locataires d'origine, ainsi qu'aux demandes des ménages.

### ***Choix et stratégies résidentielles des ménages***

Des facteurs multiples interviennent dans les choix résidentiels des ménages, et les déterminants financiers, familiaux, professionnels et spatiaux se combinent pour construire ces choix. Dans le parc social, les « choix » résidentiels des habitants sont encore plus contraints, du fait de ressources souvent réduites et de procédures d'attribution de logement complexes.

les habitants du parc social peuvent néanmoins, dans le formulaire de demande du logement, exprimer un souhait de localisation. Globalement, les demandeurs de logement social formulent plus le choix d'une ville que d'un quartier, du fait de l'attachement à la commune de Saint-Denis ou de sa situation géographique<sup>8</sup>. Sans être évité, (le centre-ville arrive en 2<sup>ème</sup> position), le centre-ville est désormais en concurrence avec celui de La Plaine, de très loin le plus demandé. La répartition de la demande entre les îlots du centre-ville est quant à elle assez hétérogène ; Sans que nous ayons pu réellement le mesurer, les acteurs partagent l'idée que les logements de l'îlot 8 seraient plus difficiles à louer, du fait de leur configuration interne et de leur localisation sur dalle.

Concernant le récit des motivations résidentielles recueillies auprès des locataires du parc social, nous avons identifié quatre

---

<sup>7</sup> Source : PCH- proces verbaux des CAL 2011-2014

<sup>8</sup> Sources : dossiers d'attribution et dossiers des locataires récemment entrés dans le parc, fichier municipal des demandeurs de logement.

attitudes : une majorité avait demandé ce quartier du fait de sa centralité et pour certains d'entre eux, l'installation à Basilique constitue une étape ascendante de leur trajectoire résidentielle. Certains se sont installés dans le centre-ville par défaut, parce qu'ils n'avaient pas le « choix », un troisième groupe s'y est installé pour la qualité et la taille du logement proposé. Enfin, pour les plus anciens locataires, la vie locale dionysienne ainsi que le fait d'avoir des connaissances au sein du quartier est le critère de choix mis en avant.

Concernant les départs du quartier, on observe que la plupart du temps les ménages ne quittent pas Saint-Denis, à l'exception des ménages à la retraite partant vivre en province. Les motifs les plus réguliers sont liés à une mutation au sein du parc, à des mutations professionnelles et à des départs à la retraite. Finalement, il semble que peu de ménages partent du centre-ville à cause du quartier.<sup>9</sup>

Pour les propriétaires, le choix du quartier Basilique relève d'une combinaison de facteurs dont les principaux sont sa bonne desserte, son accessibilité financière et l'offre de services qui découle de son statut de centre-ville. Quelques enquêtés, âgés et souvent anciennement installés dans le quartier, mentionnent l'identité politique et culturelle de Saint-Denis comme l'un des facteurs ayant motivé leur installation dans le quartier. Néanmoins, malgré sa localisation avantageuse et des prix immobiliers abordables, l'attractivité du quartier Basilique est souvent remise en cause lorsque la question de la scolarisation des enfants se pose, nous y reviendrons.

---

<sup>9</sup> Source : dossiers des locataires entrant, 97 ménages sortant entre 2011 et 2014

## 2- Les pratiques du quartier : des ressources inégalement valorisées

Le quartier Basilique dispose d'une offre de services importante, tant du point de vue commercial, scolaire et culturel. Ces ressources donnent cependant lieu à des pratiques plus ou moins intenses et plus ou moins valorisées du quartier.

### 2-1 Une offre commerciale populaire

L'hypermarché au cœur du quartier est intensément fréquenté par la majorité des enquêtés, qui apprécient avant tout sa proximité. Néanmoins, les critiques sont nombreuses. Beaucoup pointent des problèmes de saleté, un agencement des rayons peu commode ou encore trop d'affluence, et évoquent un équipement marqueur de la paupérisation du quartier. S'il fait également l'objet de pratiques intenses des habitants, et est également présenté comme une offre commerciale populaire, le marché est évoqué cependant de manière beaucoup plus positive. Les habitants le fréquentent régulièrement à la fois pour leurs courses alimentaires quotidiennes et comme lieu de sociabilité. Le marché polarise également une population nombreuse venue de l'extérieur du quartier. Son identité de « marché du monde » participe du récit de la diversité culturelle et lui donne une valeur patrimoniale et touristique : « *quand des amis viennent, on leur dit « c'est comme la visite de la Basilique, c'est incontournable* <sup>10</sup> ».

Même si les pratiques et les représentations concernant ces grands équipements commerciaux sont différenciées, ils sont pratiqués par tous. En revanche, les commerces autres qu'alimentaires semblent très peu fréquentés, en tout cas sont mis

---

<sup>10</sup> H, 68 ans, marié, Propriétaire depuis 2002,



à distance par les habitants du quartier. Les boutiques de la rue de la République en particulier font l'objet de représentations extrêmement négatives des habitants, qui déplorent l'uniformisation de l'offre de vêtements et leur qualité médiocre :

*« On a un magasin reproduit en 50 », « des vêtements à trois francs 6 sous qui n'ont aucune tenue, vous l'avez, et le lendemain, plus rien »* (F,23, ressources humaines, chez sa mère, locataire)

Si cette mise à distance dans les discours est générale, elle n'empêche pas, pour les ménages les plus modestes, la pratique – non clairement exprimée – de cette offre commerciale particulièrement bon marché, :

*« je ne vais pas vous dire que la marchandise est fiable hein : quand j'achète une paire de bottes, elles coutent 10-15 euros, mais elles vous durent combien de temps ...* (F.36 ans, célibat. Locataire ilot 8, aide-soignante)».

*« J'y vais mais moins maintenant, parce que là maintenant, quand on fait un magasin, on a fait tous les magasins »* (F.34 ans, chômage, locataire ilot 3)

Si les pratiques commerciales sont, en partie du moins, assez peu différenciées en fonction du profil social des habitants, les équipements culturels du quartier font l'objet de pratiques plus inégales au sein de l'échantillon enquêté.

## **2-2 Des pratiques culturelles et scolaires socialement différenciées**

Les enquêtés des classes moyennes et supérieures fréquentent davantage les équipements culturels du quartier. Sans surprise, on retrouvera ici les propriétaires, qui plébiscitent l'offre culturelle présente, tant du point de vue de sa diversité que de sa qualité. *« On a quand même un cinéma d'exception, un théâtre exceptionnel, un musée fantastique, des galeries... enfin des expos en permanence (...) c'est l'exception de la ville mais c'est aussi sa*

*richesse je pense (...) si on s'écoutait, on serait jamais à la maison » (F 45 ans cadre public, propriétaire ilot2).*

*« La médiathèque qui est vraiment un truc sur lequel du coup j'insiste vraiment, elle est géniale, je prends des DVD toutes les 2 semaines parce que c'est gratuit, c'est génial ». (M, 26 ans, enseignant chercheur, propriétaire ilot 7)*

Ces lieux jouent également un rôle important dans leur sociabilité locale, et les enquêtés reconnaissent l'existence d'un « entre soi » socialement homogène : *« on rencontre toujours un peu les mêmes, ça il faut le dire » « ce n'est pas méchant mais on se retrouve entre gens à peu près de même catégorie socioprofessionnelle. »*

Les classes populaires ont quant à elles des pratiques culturelles plus occasionnelles. Au-delà des motivations liées au manque d'intérêt et de temps avancées, le sentiment de ne pas faire partie du même groupe social s'exprime aussi. *«J'ai dû y aller une fois dans ce cinéma, je ne sais pas pourquoi, pourtant il y a des beaux films, (...) j'y vais pas, les gens qui y vont, c'est pas des gens comme moi. » (F.51 ans, célibataire, employée commerce, locataire ilot4).*

Les sorties se reportent alors sur des équipements jugées tout publics, comme le cinéma Gaumont situé dans le quartier du stade de France. Néanmoins, certains équipements présents dans le quartier, tels le cinéma, la librairie indépendante et la médiathèque proposent des animations à destination des enfants qui favorisent leur fréquentation par les familles de milieux populaires.

Si la densité du centre-ville permet une offre scolaire de secteur abondante et de proximité, cette dernière est très inégalement utilisée. Certes, plus de la moitié des enfants des enquêtés fréquentent ces établissements, mais la part de parents ayant pratiqué l'évitement scolaire au sein de l'échantillon de propriétaires enquêtés est deux fois supérieure à celle observée au sein de l'échantillon de locataires enquêtés. Comme partout, c'est

au seuil de l'école et plus encore du collège que les limites à l'expérience de mixité sociale sont les plus fortes. On retrouve les deux principales craintes d'un faible niveau d'enseignement et des « mauvaises fréquentations » pour ses enfants. Les parents se tournent alors souvent vers des établissements parisiens bénéficiant d'une meilleure réputation que ceux de Saint-Denis ou de la Seine-Saint-Denis.

### 3- La mixité sociale au quotidien, entre cohabitation et tension

De la cohabitation de populations aux profils socio-économiques et démographiques très divers dans le quartier Basilique résulte une vie sociale complexe, tant du point de vue des relations sociales que de celui du rapport des habitants au quartier.

42

---

#### **3-1 Les relations de voisinage : cordialité, amitiés, tensions**

Les relations de voisinage s'avèrent bonnes tant dans les quatre îlots de PCH que dans les copropriétés. Les diverses caractéristiques socio-économiques, démographiques (notamment l'âge) et les pratiques des habitants tissent des relations sociales variées, plus ou moins approfondies ; la proximité spatiale et la configuration des îlots jouent un rôle, mais les liens qui se développent reposent surtout sur la proximité sociale, qui se manifeste par des pratiques communes : activités des enfants, appartenance à des collectifs (associations...). Néanmoins, certains habitants, notamment dans l'îlot 8, anciennement installés, éprouvent un sentiment de détérioration des relations de voisinage même si leurs pratiques – en particulier le maintien d'un réseau de connaissances – sont parfois en décalage avec ce discours, qui est sans doute à mettre en

rapport avec la grande diversité des conditions sociales dans l'îlot 8.

Ainsi, dans ce quartier d'habitat social, l'entre soi s'est déplacé. Les anciennes classes moyennes, largement majoritaires à la livraison du quartier, devenues minoritaires, se sentent en extériorité dans un quartier où elles ne « donnent plus le ton ». D'autres, de milieux plus populaires, racontent les regroupements conviviaux dans l'espace public du quartier : *« ici c'est un village »* (F.51ans, locataire), et l'existence de ces liens sociaux de proximité *« Ils sont gentils les voisins, j'aurais tort de me plaindre (...) même s'ils n'ont pas les mêmes idées religieuses (...) on s'entend très bien. (...) Je vois mes voisins presque tous les jours, nous avons de bonnes relations (...) je croise la voisine, la dame marocaine m'embrasse à chaque fois qu'on se voit. Les filles de la dame d'à côté passent souvent, restent pas longtemps mais ça me fait plaisir. »* ( F.80 ans retraitée aide-soignante).

### **3-2 L'entretien et la gestion du quartier**

Si la grande majorité des habitants rencontrés considèrent la saleté comme un des aspects négatifs du quartier, signalons cependant que seuls 1/3 des enquêtés ont spontanément évoqué ce point. Ce constat est attribué à plusieurs facteurs : Tout d'abord l'entretien du quartier et des parties communes des immeubles en lien avec des moyens insuffisants ou des problèmes de gestion : *« ...il y a une bonne volonté des agents, qui font leur boulot, je le vois bien, [...] mais c'est aussi une question de moyens, et on n'a pas des finances extensibles non plus, j'ai bien conscience de ça. Y'a un manque de cohérence et de coordination à propos de tout ça, parce que nettoyer une zone et juste à côté la laisser parce que ce n'est pas de la compétence, de la laisser sale, ça ne sert à rien de nettoyer cette zone parce que l'impact est nul par rapport à ce qu'il reste »* ( F, 45 ans, cadre public propriétaire. )

La forte fréquentation du centre-ville est également pointée de

même que des comportements jugés peu respectueux dans l'espace public. La désignation d'un ensemble de personnes responsables de la saleté du quartier suggère des tensions au sein du quartier, qui se manifestent dans les représentations d'une partie des habitants et qui renvoient à la cohabitation de groupes de populations très divers.

Le constat d'un déficit d'entretien rejoint le problème de la dégradation des immeubles, soulevé à plusieurs reprises par les locataires, en particulier ceux attendant la réhabilitation de leur ilot.

### **3-3 Les habitants face à l'insécurité : un quartier normal ?**

Du point de vue de la sécurité, le quartier Basilique est plutôt vécu par la majorité des personnes enquêtées comme un quartier « normal » : les habitants rencontrés se sentent en sécurité dans un quartier qui leur est familier. *« On va dire que je n'ai peur de rien parce que j'ai toujours vécu ici, et mes gosses non plus, car mes gosses aussi toujours »* F ; 58 ans employée, locataire. D'ailleurs, la moitié des enquêtés n'abordent pas spontanément cette question, ou bien relativisent le sentiment d'insécurité qu'ils peuvent éprouver. *« Pour moi tous les endroits c'est sympa. Je passe dans tous les endroits. Il y a des endroits là, rue Jean-Jaurès, mais moi ça me dérange pas, je passe la nuit. Il y a des gens mais moi je m'en fous des drogues »*( H 36 ans, agent de sécurité, locataire.)

Au demeurant, les vols, notamment sur la place du Caquet, sont fréquemment évoqués, et contraignent une grande part des habitants – surtout les femmes - à adopter des stratégies de prévention en adaptant leur comportement dans l'espace public. *« J'ai pas de problèmes dans le quartier, ça va, perso, j'ai pas de soucis. Après c'est vrai que des fois le soir, comme je vous le disais la dernière fois, y'a pas mal de vols [...] Quand j'ai des amis qui sortent de chez moi le soir, je leur dis bien « tenez très fort vos sacs à mains.*

*Enfin, je suis obligé de dire ça* » (F. 36 ans, aide-soignante, locataire).

*« On apprend à Saint-Denis à ne pas faire de provocations, F. par exemple, elle a une technique pour porter son sac. Et pas de bijoux qui dépassent. »* (H. 67 ans retraité, locataire).

Seules, quelques femmes expriment la peur d'une agression dans le quartier : *« Depuis que j'habite ici, j'ai pris des habitudes vestimentaires, faire attention... plus par peur d'agression sexuelles que d'arrachage de sac. »*

### **3-4 Les « jeunes » : entre présence familière et contrôle de l'espace public**

La figure des « jeunes » concentre toutes les ambiguïtés des rapports sociaux dans le quartier. La présence de – plus ou moins – jeunes en groupe dans l'espace public constitue un repère familier pour certains habitants qui disent entretenir des rapports cordiaux avec eux voire se sentir rassurés par leur présence continue. *« Les jeunes sont super gentils, quand ils voient qu'on est chargé, ils portent les courses »* (F. 26 ans assistante maternelle, locataire). Mais ils sont, pour d'autres habitants, source de nuisances diverses: bruit, dégradations dans les espaces publics et les parties communes des immeubles. En outre, quelques habitants des copropriétés ressentent un climat d'hostilité entre les jeunes et eux, qui peut s'analyser en termes de tensions entre classes sociales : *« Mais sinon, physiquement, je crois que personne n'a peur d'eux, [...] ils ne sont pas agressifs, ils nous méprisent.... Oui, c'est ça, ils nous méprisent... »* (F. 65 ans, retraitée, propriétaire)

La plupart des habitants associent les regroupements de jeunes dans l'espace public au trafic de drogue. Une partie d'entre eux se montrent toutefois généralement indifférents vis-à-vis de ce trafic et aucun habitant ne dit avoir peur des dealers, que certains ont vu grandir dans le quartier. Cependant, une partie des habitants voit

dans ce trafic une source de nuisances et de désordre. Surtout, il représente aux yeux des parents une menace pour leurs enfants « *moi si j'étais pas dure avec mon fils, il a 14 ans peut-être que... il allait aussi être dans ce problème-là* »( F 40 ans, chômage, locataire).

### **3-5 L'animation du quartier : des forces vives et des dynamiques fragiles**

La vie de quartier est encadrée par l'existence de partenariats entre différentes structures locales. Les interactions qui s'opèrent entre services municipaux, associations de quartier, collectifs d'habitants, et commerçants, comme la librairie Folies d'Encre, sont à l'origine d'initiatives collectives telles que Dedaldilo, Vendredilo ou Passage 8 et portant sur l'animation de la vie sociale du quartier. Ces dynamiques événementielles sont citées et considérées par les acteurs associatifs et les habitants comme des éléments fédérateurs importants. Ces actions partenariales tissent des liens, explorent des espaces de porosité entre milieux sociaux. « *L'objectif de cet atelier lecture, c'était de faire une grande fête de la lecture, qui s'est transformé en grande fête du quartier. Parce que du coup, tout le monde se l'est approprié et c'est devenu une fête, ça s'appelait les habitants ont du talent...[...] les mamans du quartier venaient aussi, du coup, je finançais un grand maffé pour ceux qui n'avaient pas forcément les moyens, le café culturel finançait un bal et on se mettait tous à danser !* » librairie Folie D'encre.

Cependant, plusieurs obstacles et points de blocage ont été évoqués par les enquêtés :

- le manque de locaux associatifs et la difficulté à se partager les locaux existants,
- le sentiment d'un déficit d'accompagnement financier des initiatives citoyennes locales empêchant la pérennisation des dynamiques.

- le sentiment d'une institutionnalisation et d'un encadrement excessif des dynamiques associatives par l'action publique.

## Conclusion : vivre dans un quartier « mixte », cohabiter dans l'espace public

Ces ambiguïtés et tensions caractérisent un quartier dont le mythe fondateur de mixité sociale est mis à l'épreuve de sa réalité sociale. Plusieurs habitants évoquent une forme de malaise dans l'espace public, qui renvoie aux tensions qui traversent le quartier et sa population. Le malaise ressenti serait le fruit d'un déclin du quartier, ressenti assez vivement par certains enquêtés anciennement installés, qui disent avoir vu le peuplement évoluer. De fait, ce quartier composé majoritairement de classes moyennes et supérieures à sa livraison est désormais un quartier à dominante populaire. La précarité et le multiculturalisme présents dans le quartier sont vécus avec ambivalence, et parfois une certaine souffrance, par une partie des classes moyennes et supérieures, notamment les copropriétaires : ils louent une mixité idéale, dans laquelle les classes moyennes donnent le ton dans l'espace public, dont il leur semble que la réalité sociale du quartier ne cesse de s'éloigner.

Au demeurant, le quartier profite des services culturels et marchands présents, et reste bien un territoire de co-présence entre différents groupes sociaux. Il représente une configuration originale, qui suscite toujours des ancrages et des affiliations locales fortes, et dans lequel des acteurs et des habitants travaillent toujours à tisser des liens entre ses différentes composantes .



# Evolution du chômage

## Secteur des études locales

Depuis octobre 1988, le secteur des études locales suit et diffuse régulièrement les évolutions du chômage. Etaient présentés, les effectifs de l'ensemble des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM, catégories de 1 à 7), hommes, femmes, indemnisés/non indemnisés), source Anpe.

Les réformes successives intervenues dans le cadre du calcul du chômage et des minima sociaux ont eu pour effet de modifier les définitions des publics concernés, s'accompagnant de nouvelles nomenclatures et de diffusion de données plus restreintes.

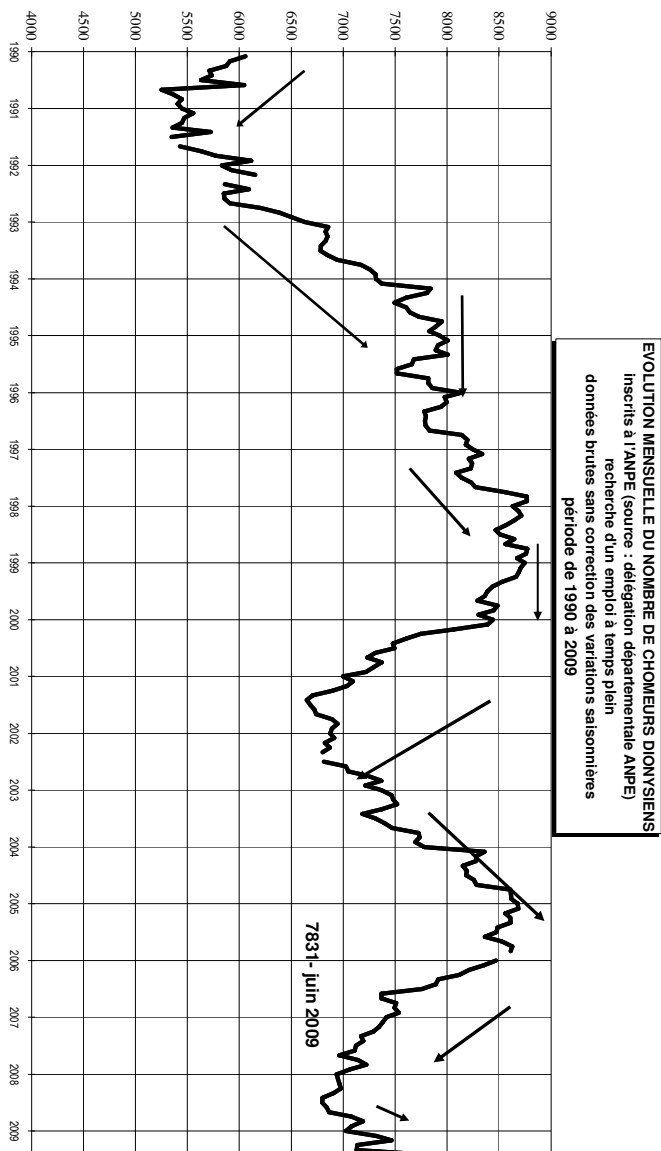
La reformulation des catégories de DEFM passant de 7 catégories à 5, et la disparition du RMI et de l'API au profit d'un nouveau dispositif, le RSA, englobant des problématiques plus vastes, nous contraignent par souci de comparabilité des données, à interrompre les courbes précédentes et à en recommencer de nouvelles :

-A partir de juin 2009, le suivi des DEFM concerne la catégorie 123 (A+B)<sup>1</sup>, c'est-à-dire l'ensemble des personnes inscrites au Pôle Emploi, se déclarant disponibles et à la recherche d'un emploi durable, à plein temps.

---

Les DEFM à Pôle emploi se déclinent en 5 catégories / Catégorie A, les demandeurs d'emploi en recherche active, disponibles, sans emploi, regroupant les catégories 1, 2, 3 hors toutes activités réduites. Catégorie B, demandeur d'emploi en recherche active, en activité réduite courte, regroupant les catégories 1, 2, 3 activités courtes moins de 78H. Catégorie C, demandeur d'emploi en recherche active, en activité réduite longue, regroupant les catégories 6, 7, 8, demandeur d'emploi avec activités réduites longues 78H et plus. Catégorie D, demandeur d'emploi sans recherche active, non disponible, sans emploi, correspondant à l'actuelle catégorie 4. Catégorie E, les demandeurs d'emploi sans recherche active, non disponible, en emploi, correspondant à l'actuelle catégorie 5.

A présent la diffusion concerne soit la catégorie A, soit les catégories ABC



## Evolution mensuelle du chômage par échelles territoriales (à partir de 2009)

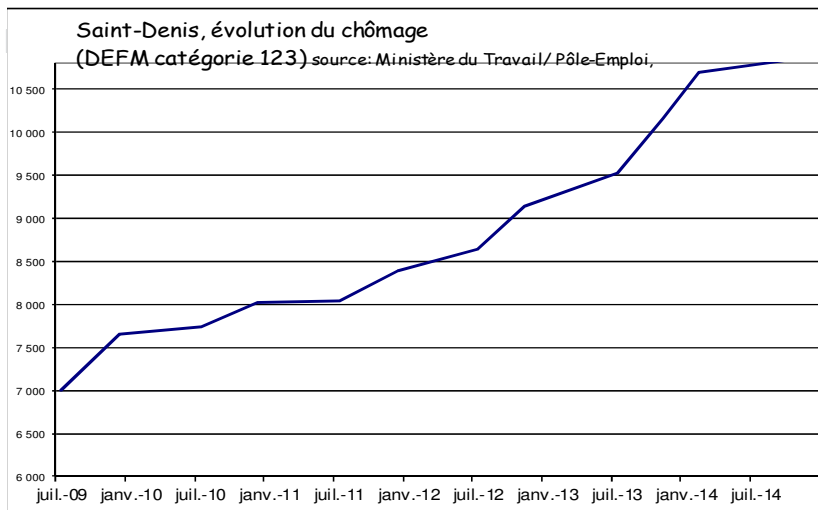
### DEFM Cat.123 par échelles territoriales

	France M	IDF	Seine-Saint-Denis	Saint-Denis	Plaine Commune
juil-09	3 084 116	542 697	86 045	7 006	22 438
déc-09	3 428 166	579 140	93 601	7 652	24 771
juil-10	3 266 568	578 576	93 846	7 745	24 815
déc-10	3 538 103	598 767	99 155	8 021	26 230
juil-11	3 391 385	594 212	98 935	8 044	25 781
déc-11	3 404 100	624 300	104 857	8 395	
juil-12	3 584 800	636 200	107 518	8 640	28 434
nov-12	3 732 200	676 200	115 059	9 150	
juil-13	3 933 600	697 100	119 000	9 531	35 769
nov-13	4 049 000	727 600	125 900	10 167	37 891
févr-14	4 138 000	750 000	130 000	10 699	39 085
déc-14	4 242 700	768 300	134 700	10 886	40 438

source: Dares, Ministère du Travail/ Pôle-Emploi,

Nous compilons deux sources, locale et nationale, dont les modes de calcul sont différents, ce qui explique les arrondis

Dares - données Ssd, Idf, Fr M; MDE-Pôle Emploi -SD, PCo



**Nous estimons le taux de chômage (personnes inscrites à Pôle Emploi catégorie A/ estimation population active) de Saint-Denis, à 16,7% en décembre 2015. Un travail équivalent l'estimait à 18,2% à Plaine Commune fin 2015.**

	<b>estimations</b>	
	2013	2015
Population	109343	<b>112800</b>
Pop Active	55292	<b>57040</b>
%PA / Pop	50,6%	50,6%
DefmA déc 2015		9550
Estim Tx Chôm		<b>16,7%</b>

*sources: Insee, Pôle Emploi et estimations SEL*

Au 4eme trimestre 2015, avec un mode de calcul différent cependant, l'Insee publie un taux de chômage localisé de 13,1% en Seine-Saint-Denis ; 8,8% en IDF et 10% en France Métropolitaine. Ce calcul est effectué en moyenne trimestrielle en synthétisant les informations de l'enquête Emploi en continu (notion de chômage BIT) et celles du Pôle Emploi sur les demandeurs d'emploi en fin de mois ou DEFM (chômage répertorié). Notre estimation locale s'appuie quant à elle sur une projection de la population dionysienne 2013, dont de sa population active à laquelle on rapproche les DEFM.

# Evolution semestrielle des allocataires du RSA

Au 1<sup>er</sup> juillet 2009, le dispositif du RSA (revenu de solidarité active) a remplacé celui du RMI (revenu minimum d'insertion) et de l'API (allocation Parent Isolé). Les bénéficiaires du RSA correspondent aux anciens bénéficiaires du RMI, de l'API auxquels s'ajoutent les « travailleurs pauvres ». Seuls les allocataires du RSA socle, sans revenus, pouvaient disposer du RMI avant réforme.

Parce qu'il a pour conséquence de modifier les droits d'accès et les nomenclatures, le nouveau dispositif du RSA rend difficile la lecture et l'interprétation des données disponibles. En effet, le RSA ne se substitue pas au RMI, il est à priori ouvert à un public plus large. Les bénéficiaires du RSA peuvent être également d'anciens bénéficiaires de l'allocation parent isolé (API). Enfin, certains « travailleurs pauvres » peuvent aussi émarger au dispositif RSA, de même que les personnes dont la précarité est liée à la composition familiale du foyer. Il est donc aujourd'hui impossible de comparer les données.

52

---

## *Trois catégories du RSA*

Les allocataires du « **RSA socle seul** » n'ont pas de revenus du travail. Avant la mesure RSA, ils pouvaient bénéficier du RMI s'ils étaient âgés de plus de 25 ans, ou de l'API s'ils étaient en situation de parent isolé ou de jeunes émancipés ; Les allocataires du « **RSA socle seul** » dans la mesure où ils ne disposent pas de revenus du travail se rapprochent le plus des bénéficiaires du dispositif RMI (voir graphe).

Les allocataires du « **RSA socle + activité** » ont de faibles revenus du travail. Avant la mise en place du RSA, ils pouvaient également bénéficier du RMI ou de l'API. Cependant, au-delà de la période d'intéressement, le bénéfice de leurs revenus du travail aurait été intégralement annulé par une baisse équivalente du RMI ou de l'API.

Les allocataires du « **RSA activité** » ont des revenus du travail modestes qui, avant la mise en place du RSA, ne donnaient lieu à aucun soutien financier.

Rappelons qu'à la fin du dispositif RMI, en juin 2009, la ville comptait 4209 bénéficiaires

### Les allocataires du RSA en 2015

En décembre 2015, on compte 8991 bénéficiaires du RSA. Sur une année, la tendance est à la hausse du nombre des bénéficiaires du RSA (+ 3,4%).

Saint Denis	déc- 2015		déc- 2014	
	total	%	total	%
rsa socle	6224	69,2%	6281	72,2%
rsa activité	1829	20,3%	1590	18,3%
rsa socle +activité	938	10,4%	825	9,5%
total RSA	8991	100%	8696	100%

Source: CAF 93

## **Caractéristiques des bénéficiaires du RSA en décembre 2015** *(toutes catégories)*

À l'instar des bénéficiaires du RMI, les bénéficiaires du RSA sont principalement sans revenu professionnel : à titre indicatif, 4740 se déclarent sans activité, 234 chômeurs indemnisés et 1690 chômeurs non indemnisés.

2065 bénéficiaires du RSA (23%) sont en activité professionnelle.

20,5% des allocataires soit 1829 personnes sont dans ce dispositif au registre d'une compensation financière à leurs revenus d'activités modestes (RSA activité). Ces allocataires à priori ne relevaient pas du RMI.

10,4% des allocataires bénéficient du RSA socle + activité compte tenu de leurs faibles revenus du travail.

### ***Situation familiale***

54

---

Parmi les 8991 allocataires RSA, 6764 vivent sans conjoint avec ou sans enfant (75,2%),

Parmi ces personnes se déclarant sans conjoint : 33,3% vivent seules avec un à trois enfants (2253), principalement des femmes; 161 allocataires vivent seuls avec quatre enfants et plus (1,8%).

En décembre 2015, la population couverte<sup>2</sup> par le RSA représente un total de 20484 personnes (soit 5288 (RSA Activité) ; 12688 (RSA Socle) ; 2508 (RSA Socle+Activité)). En un an, la population couverte par le RSA a progressé de +3,9 points, particulièrement la population couverte par le RSA activité (+12,4%) et le RSA socle + activité (+13,6%). (à titre comparatif, ces progressions étaient de 6% et 9% entre décembre 2012 et décembre 2013)

---

<sup>2</sup> C'est-à-dire les bénéficiaires + les « autres à charges ».

En juin 2013, la population couverte par le RSA est de 18248 personnes et représente **16,7 %** de la population de Dionysienne

populations couvertes par le RSA				
	ens RSA	RSA activité	RSA socle	RSA socle+activité
dec 2010	14029	3232	9556	1241
juin 2011	16462	3921	11027	1514
dec 2011	16439	3825	10977	1637
juin 2012	16736	4037	10967	1732
dec 2012	17222	4058	11396	1768
juin 2013	18248	4474	11886	1888
dec 2013	18995	4447	12516	2032
juin 2014	19023	4527	12525	1971
dec 2014	19720	4704	12809	2207
juin 2015	19954	5026	12576	2352
dec 2015	20484	5288	12688	2508
<b>évol à 1 an</b>	764	584	-121	301
%	3,9	12,4	-0,9	13,6
<b>évol à 6 mois</b>	530	262	112	156
%	2,7	5,2	0,9	6,6

### Nationalité

58,9% des allocataires du RSA sont français (5292).

Parmi les 3699 allocataires de nationalité étrangère, 64,7% n'ont pas de revenus du travail et relèvent du dispositif RSA socle seul (2395). C'est le cas de 72,3% des allocataires de nationalité française.

### Montants moyens

Le montant moyen mensuel versé aux allocataires du RSA correspond à 447,5 euros (ensemble RSA)

51,3% des allocataires RSA disposent également d'une aide au logement (soit 5111 allocataires) ;

Il s'agit principalement d'une APL (pour 2966 allocataires, dont 1805 relèvent du RSA socle)

27,1% des allocataires RSA sont hébergés (2440 allocataires)

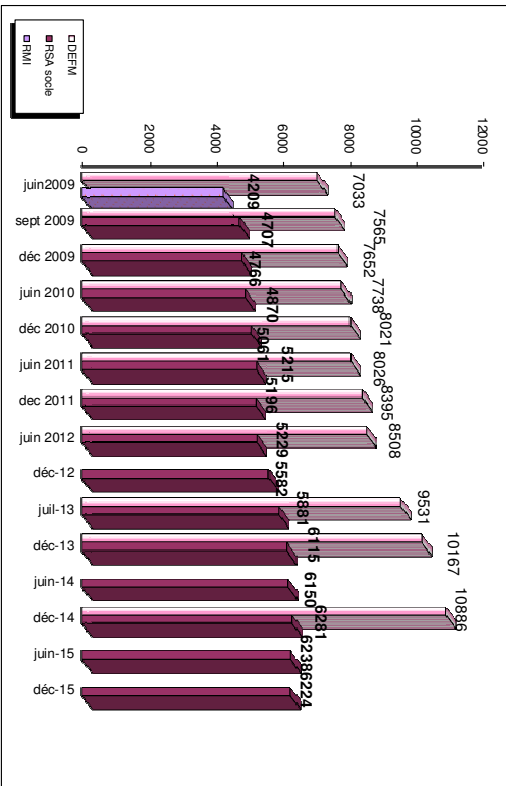
50,7% des bénéficiaires sont allocataires depuis trois ans et plus, (dont 1267, soit 14,1% depuis 9 ans et plus), 10,93% des allocataires le sont depuis moins de six mois.



### Variations semestrielles des allocataires RSA (socio), et des DEFM (123)

	RMI	effectifs RSA socio	DEFM
juin2009	4209	7033	7033
sept 2009		4707	7565
déc 2009		4766	7652
juin 2010		4870	7738
déc 2010		5061	8021
juin 2011		5215	8026
dec 2011		5196	8395
juin 2012		5229	8508
déc-12		5582	
juil-13		5881	9531
déc-13		6115	10167
juin-14		6150	
déc-14		6281	10886
juin-15		6238	
déc-15		6224	

source : Caf. Pôle emploi  
évolution isa 2014-2015  
-0,9 %



## Sommaire des précédents numéros

### SDFM 64, mai 2015

*La laïcité en France, retour sur la loi de 1905*, Joël Roman, association Islam et Laïcité - *L'enquête de public(s) du TGP de Saint-Denis*, Christine Bellavoine, secteur des études locales – *Atlas intra-communal de Saint-Denis, les données socio-démographiques à l'échelle des Iris*, Nadège Turpin secteur des études locales

### SDFM 63, juin 2014

*Les femmes artistes au cours du temps*, Hélène Marquié, - *Les médiateurs de nuit, entre tranquillité publique et intervention sociale*, Majda Oussaïef - *Les grandes tendances socio – économiques à Saint-Denis, évolution 1999-2010*, secteur des études locales

### SDFM 62, décembre 2013

**Les services publics, premiers leviers contre les inégalités ?**  
**Panorama des études récentes sur cette question**, Noam Léandri, - **Les effets sociaux des politiques urbaines de démolition/ reconstruction du logement social**, Karine Meslin et Loïc Rousselot, (GERS) - **L'hébergement familial ou chez un tiers. L'instabilité résidentielle au cœur des expériences de la précarité**, Christelle Robiteau et Stéphanie Silvestre



# Sommaire

## Atelier socio-urbain

- page 8**      **Retour sur la « ZAC Basilique » : la diversité  
comme moteur d'un projet urbain**  
Marie Hélène Bacqué et Sylvie Fol, Universités Paris  
Ouest Nanterre et Paris I Panthéon Sorbonne
- page 30**    **Etude des parcours résidentiels et de la vie  
sociale dans le centre-ville Basilique**  
Atelier de recherche (master urbanisme)  
Paris Ouest Nanterre & Paris I Panthéon Sorbonne

## Habitants et activité

- page 48**    **Evolution du chômage et du RSA,**  
Secteur des études locales
- page 57**    **Sommaire des précédents numéros**

### Secteur des études locales

Mairie de Saint-Denis - BP 269 - 93205 SAINT-DENIS CEDEX 1  
tél. 01 49 33 69 01 - fax. 01 49 33 66 33  
[christine.bellavoine@ville-saint-denis.fr](mailto:christine.bellavoine@ville-saint-denis.fr)